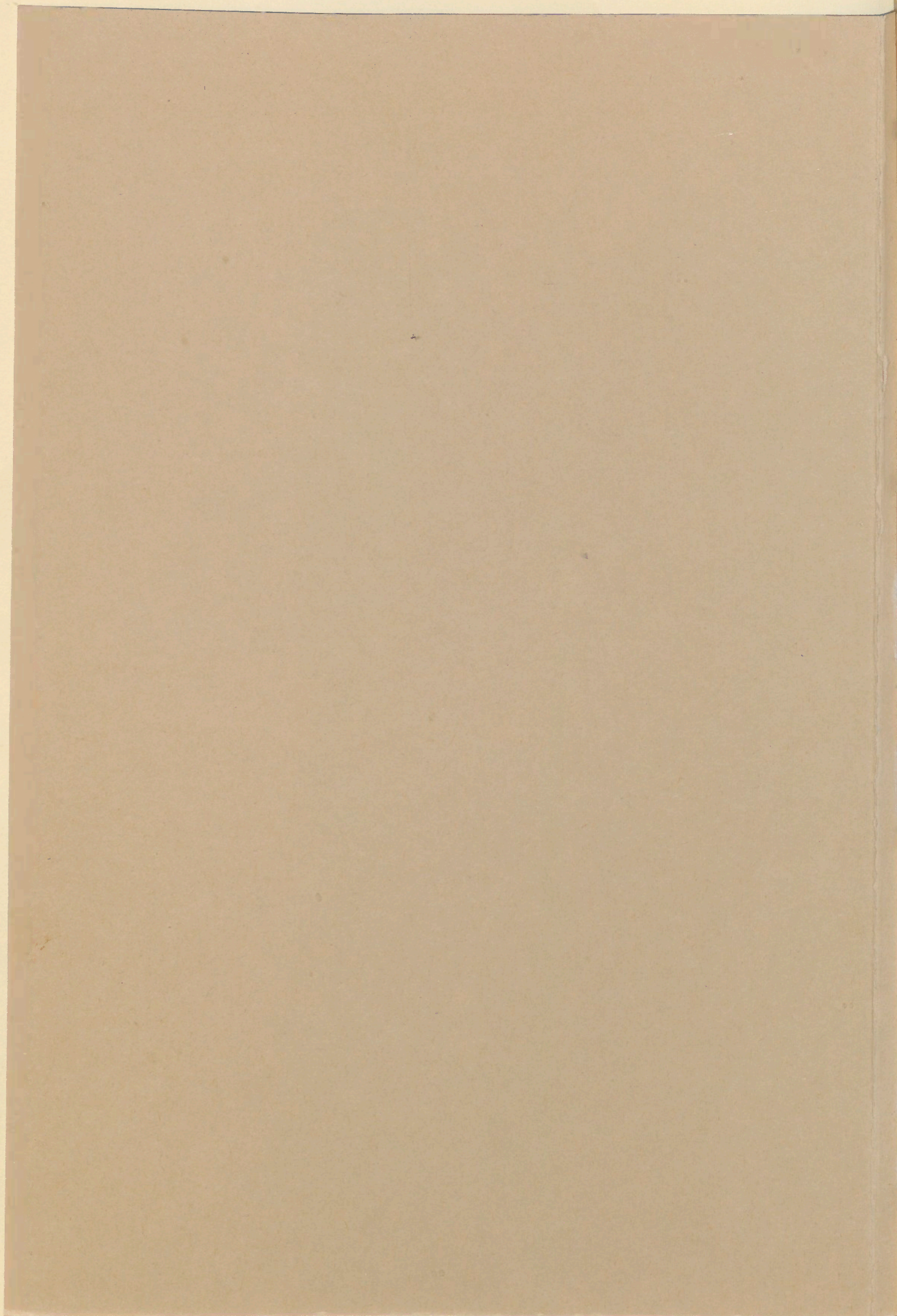


30)



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



**Organisation et programmes
des classes terminales
à options**

CTO

Georg-Eckert-Institut BS78



1 186 367 6

1980

Georg-Eckert-Institut
für internationale
Schulbuchforschung
Braunschweig
Schulbuchbibliothek

83/ 4375

5169.01

[Vaud / Département de l'instruction
publique et des cultes]

Organisation und Programme der Abschluß-
klassen zur Auswahl

Abteilung für Primarschulunterricht

[Lausanne]: Département ..., 1980

CH

Z-61(1,80)

A V E R T I S S E M E N T

Les communes de notre canton, dans leur grande majorité, ont, au cours des deux dernières décennies, profondément modifié la structure des trois années terminales de la scolarité primaire. Elles visaient à accroître les chances de succès professionnel des élèves.

Cette préoccupation n'a pas échappé au service de l'enseignement primaire, qui a mandaté une commission, formée d'inspecteurs scolaires, de directeurs d'écoles et d'enseignants pour étudier le problème et proposer une solution permettant de revaloriser les dernières années de la scolarité primaire obligatoire. Les travaux de cette commission ont débouché sur un rapport dont le présent fascicule constitue l'essentiel.

Ce document a un caractère provisoire. C'est un instrument de travail qui favorise l'harmonisation dans les disciplines de base, tout en prévoyant des différences au niveau des options, pour lesquelles il propose des thèmes ou cadres de travail.

Service de l'enseignement primaire

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitre</u>	<u>Contenu</u>	<u>Pages</u>
1.-	Organisation	1 - 2
2.-	Objectifs généraux	3 - 4
3.-	Méthodes	5
4.-	Grille-Horaire : base et options	6 - 7
5.-	Programme de l'enseignement de base en classe hétérogène mixte	8 - 26
6.-	Activités différenciées	27 - 45
7.-	Programme des options A / cadre de travail	46 - 61
8.-	Programme des options B / cadre de travail	62 - 63

1. ORGANISATION

1.1 Principes:

Sous la dénomination de classes terminales à options (CTO), il est créé une organisation scolaire primaire couvrant les 3 dernières années de la scolarité.

L'enseignement donné consiste en un enseignement de base, complété par un enseignement de branches à option.

1.2 Fréquentation:

1. En règle générale, sont admis en CTO les élèves promus à la fin de la 6e année; ils accomplissent ainsi un programme complet de 3 ans.
2. Sont également promus en CTO, 7e année, les élèves primaires n'ayant plus que 2 années à accomplir et qui se trouvent dans les degrés inférieurs à la 6e année primaire ou qui n'ont pas été promus au terme de celle-ci.
3. Le principe d'une 10e année de scolarité est admis. Il est assorti des conditions suivantes:
 - la décision appartient à l'autorité scolaire sur proposition des maîtres
 - l'élève reste soumis aux lois et règlements scolaires
 - le renvoi immédiat peut être prononcé si la conduite ou le travail sont insuffisants.

1.3 Locaux:

Les classes terminales sont logées dans des bâtiments permettant l'accomplissement des activités tant individuelles que collectives prévues dans le programme.

Elles disposent également de locaux spécifiques et d'un équipement permettant l'organisation adéquate des options.

1.4 Effectifs:

Les CTO groupent des élèves dont les acquis n'ont pas satisfait aux exigences des collèges, des classes supérieures ou encore qui ont un retard scolaire; ils ont, de ce fait, besoin d'un enseignement adapté dont les objectifs et les programmes font l'objet du présent rapport.

Les effectifs des CTO ne doivent, par voie de conséquence, pas dépasser 24 élèves. Dans le cadre des disciplines enseignées en option, cet

effectif doit être limité à 15 élèves. De plus, une option ne doit pas être maintenue au programme si elle n'atteint pas un effectif de 8 élèves (cas particuliers réservés).

1.5 Maîtres:

Les maîtres qui doivent enseigner dans les CTO sont avant tout des généralistes ayant complété leur formation.

Le titre de base sera le brevet d'enseignement primaire ou celui d'économie familiale. La formation complémentaire, selon des modalités et un programme qui restent à définir, doit leur permettre de recevoir un brevet d'enseignement en CTO.

Compte tenu des exigences et du caractère particulier du travail qui leur est confié, le nombre d'heures d'enseignement effectif n'excédera pas 28, y compris une participation proportionnelle d'heures enseignées dans les disciplines à options.

Dans toute la mesure du possible, le maître de classe assumera l'enseignement donné en base hétérogène mixte. Il veillera à l'unité de l'action éducative.

Les disciplines enseignées en cours à option le seront par des maîtres ayant complété leur formation ou par des maîtres spéciaux brevetés (cas particuliers réservés).

1.6 Répartition horaire:

L'horaire hebdomadaire comprend 32 "heures d'école". Pour le détail de la répartition, voir chap. 4.

1.7 Unités de fonctionnement:

L'enseignement en CTO ne peut se satisfaire de la présence d'un seul enseignant. En effet, pour un fonctionnement adéquat, il y a lieu de prévoir la collaboration entre maîtres de CTO, la participation d'enseignants à temps partiel et celle de maîtres spéciaux brevetés. Cette structure constitue une unité de fonctionnement qui groupe, si possible sous le même toit, au minimum 2 CTO. Dans certains cas, cette solution ne sera réalisable qu'au niveau d'une région (groupement des communes).

* * * * *

2. OBJECTIFS GENERAUX

- 2.1 Les élèves qui terminent leur scolarité dans les CTO ne doivent pas avoir le sentiment d'être laissés pour compte ou lésés. Il faut également chercher à tirer d'eux le meilleur parti de leurs aptitudes dominantes.
- 2.2 Les objectifs généraux sont les suivants :
- 2.2.1 - faire acquérir à l'enfant, par l'exercice conjugué de toutes ses facultés, des connaissances, des moyens d'action, ainsi que des instruments de compréhension;
- 2.2.2 - mettre chaque enfant en mesure de se connaître selon son originalité propre et de développer une personnalité autonome;
- 2.2.3 - éveiller le sens de la solidarité en engageant l'enfant dans des activités pratiques et intellectuelles effectuées en équipe;
- 2.2.4 - dans le cadre des CTO, approfondir et élargir la formation reçue au cours des années précédentes, aider au choix de la profession et à l'entrée dans la vie professionnelle.
- 2.3 Pour des élèves souvent mal adaptés à l'école, l'organisation et l'animation de la communauté scolaire ont une importance primordiale. C'est d'elles que, dans une large mesure, vont dépendre l'intérêt des élèves, leur adhésion, leur participation. Il s'agit donc de promouvoir des conditions tant relationnelles que matérielles qui favorisent l'épanouissement des élèves, leur participation, leur autonomie et développent leur goût de la recherche. Le maître a un rôle déterminant. Il ne pourra pas appliquer une progression-type, mais admettre plutôt une succession d'étapes que les élèves seront appelés à franchir, selon leurs aptitudes et leurs intérêts dans le cadre des programmes proposés.
- 2.4 Ainsi, dans le groupe des disciplines fondamentales, la progression a ses limites: il vaut mieux les admettre d'emblée et consolider l'acquis que d'élargir le programme sans assurer le fondement de chaque étape. Cette attitude ne se soldera pourtant pas par l'abandon de l'exigence, abandon qui conduit trop souvent à un ralentissement de toute l'activité scolaire, l'élève acceptant graduellement le fait d'être lent et perdant toute motivation susceptible de le conduire vers l'effort.

2.5 Quant au groupe de disciplines enseignées en options et pour lesquelles l'élève bénéficiera - en principe - d'une liberté de choix, elles devront permettre à ce dernier de mieux s'assumer au seuil de sa formation post-scolaire. La motivation le conduira à fournir l'effort nécessaire, un effort qui devra trouver son prolongement dans les disciplines essentiellement scolaires.

* * * *

3. LES METHODES

Il n'est pas superflu de rappeler quelques principes fondamentaux qui sont de nature à orienter notre démarche pédagogique.

- 3.1 La pédagogie moderne doit s'inspirer des méthodes actives qui postulent un effort personnel de l'élève.
- 3.2 On ne sait bien que ce que l'on a trouvé par soi-même.
On apprend surtout en agissant. L'expérience personnelle apporte une motivation plus profonde et plus durable.
- 3.3 Il importe que l'activité scolaire réponde à un besoin réel.
Il faut que cette activité soit voulue et comprise par les élèves.
- 3.4 Le travail à l'école doit s'effectuer dans un climat de compréhension et de créativité.
Il faut tout faire pour préserver et développer, au cours des études, le dynamisme intellectuel, le sens de l'initiative et celui de la créativité.
- 3.5 Il y a parfois des contraintes salutaires.
L'élève ne doit pas fuir devant les difficultés. Une place doit être réservée à l'effort et à la discipline imposée qui sont nécessaires à la formation de l'intelligence et du caractère.
- 3.6 La récompense couronne l'effort.
L'effort n'est pas toujours compris, mais il trouve sa récompense dans la joie de la découverte et la satisfaction du résultat obtenu.

* * * * *

4. GRILLE-HORAIRE

La grille-horaire destinée aux classes terminales à options englobe les trois dernières années de la scolarité primaire obligatoire.

4.1. Cette grille-horaire, fondée sur un total hebdomadaire de 32 "heures d'école", attribue

- 18 h. ou 20 h. à l'enseignement de base commun à tous les élèves
- 6 h. aux activités différenciées pour filles et garçons
- 8 h. ou 6 h. aux disciplines à options, par groupes.

4.2. Répartition des heures par disciplines

Base:

Histoire biblique, catéchisme	1 h.	
Français	4 h.	
Mathématique et connaissances pratiques	4 h.	
Sciences, histoire, géographie et éducation civique	4 ou 5 h. *	
Ecriture, dessin artistique et éducation musicale	2 h.	
Appui	0 ou 1 h. *	
Education physique	3 h.	18 h. ou 20 h.*

Activités différenciées:

	filles	garçons	
Travaux à l'aiguille	2 h.		
Economie familiale	3 h.		
Economie, droit usuel		1 h.	1 h.
Travaux manuels		2 h.	
Géométrie		2 h.	
Dessin géométrique		1 h.	6 h.

Options:

Groupe A	6 h.	
Groupe B	2 h. ou 0 h. *	8 h. ou 6 h.*
	Total	32 h.

* Si le choix se porte sur 6 heures d'options, l'horaire de base est augmenté d'une heure d'appui et d'une heure au groupe sciences, histoire, géographie et instruction civique; les options du groupe B sont alors supprimées.

4.3. Options:

4.3.1. Principes

Les disciplines à option sont de 2 types.

En règle générale, elles se donnent à raison de 2 heures hebdomadaires. Chaque élève dispose d'un "capital" de 6 heures, au moins, d'options du type A et de 2 heures, au plus, d'options du type B.

4.3.2. Options du type A

Il s'agit des disciplines qui doivent être offertes au choix des élèves:

- Français
- Activité mathématique (en 8e et 9e : arithmétique, algèbre, géométrie filles)
- Comptabilité
- Sciences expérimentales
- Allemand
- Dactylographie
- Travaux manuels
- Dessin technique.

4.3.3. Options du type B

Les activités du type B sont proposées par les communes ou les groupements scolaires selon les possibilités de la région et ses intérêts spécifiques. Ces activités peuvent être, par exemple, images et son, informatique, éducation à la consommation et cuisine pour les garçons, activités manuelles, artisanales, artistiques, sportives. Le choix et le programme de ces activités doivent être agréés par le DIP.

On ne peut admettre des options du type B que pour autant qu'elles soient dispensées par des personnes brevetées (cas spéciaux réservés).

* * * * *

5. PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE

5.1. Histoire biblique - catéchisme

- 5.1.1. La commission n'a pas estimé nécessaire d'établir un programme particulier; ce dernier figure dans le plan d'étude vaudois auquel les maîtres sont invités à se référer.
- 5.1.2. Moyens: les publications ENBIRO.
- 5.1.3. Remarque: Si les circonstances le permettent, et après entente entre les intéressés, le temps réservé à l'enseignement de l'histoire biblique peut être mis à disposition des ecclésiastiques, sans autre compensation, pour l'enseignement du catéchisme.

* * * * *

5.2. FRANÇAIS

5.2.1. Mise en place des objectifs généraux

Les diverses leçons consacrées à la langue maternelle appartiendront à un tout cohérent; on évitera les démarches aléatoires, divergentes ou occasionnelles, choisies pour leur seul agrément. Il s'agit de développer chez les élèves une meilleure maîtrise de cette langue maternelle.

- a) L'école a pour mission de transmettre un certain nombre de connaissances (2.2.1). C'est par le langage verbal que cette transmission s'opère le plus souvent.
- b) Un autre objectif majeur de l'école est la socialisation de l'enfant (2.2.3 et 2.2.4). Le langage est le lien social par excellence.
- c) Enfin l'école se propose de donner à chaque élève la possibilité de se réaliser le plus complètement et le plus harmonieusement possible, cf. 2.2.2. Dans cette perspective, il faut bien relever que le langage, qui permet de dire, de se dire, peut devenir une source de mieux être, d'épanouissement affectif, de richesse intérieure.

Pour développer la maîtrise de la langue maternelle, on aura recours aux démarches suivantes :

5.2.1.1. Pratique motivée et libre du langage - "libérer la parole" -

permettre la communication.

- L'élève sera amené à se faire comprendre en donnant des informations, des jugements, des consignes, en montrant qu'il a bien reçu les mêmes messages venant d'autrui: enquête-exposé, débat ...
- L'élève sera amené à produire des actes de parole variés, adaptés à diverses situations, à comprendre les nuances de ces messages, à répondre à de tels messages: création dramatique - débat ...
- L'élève sera amené à voir dans le langage un objet de jeu, de plaisir, une occasion de créativité. Il aura le loisir d'exprimer sa personnalité, ses émotions, ses réactions. Il prendra aussi intérêt et plaisir à l'expression d'autrui, il sera sensible à la forme de cette expression: - texte libre - journal scolaire - ...

5.2.1.2. Activités plus systématiques

Ces activités ont pour but de rendre l'expression plus rapide, plus correcte, plus facile. A long terme, il s'agit de développer une attitude active vis-à-vis du langage. Ces activités viseront à augmenter la maîtrise spécifique de certains moyens d'expression par la pratique systématique de tournures syntaxiques: exemple :

- L'élève sera entraîné à reformuler, systématiquement, une information reçue, soit en la développant, soit en la résumant. Il sera entraîné aussi à définir, à expliquer, à faire le plan d'un texte, à en tirer les éléments pertinents dans une discussion.
- L'élève sera entraîné à faire varier systématiquement un communiqué, à réaliser qu'un communiqué, tout en gardant le même sens, peut varier dans son expression, exprimer une certaine nuance d'intention et convenir à telle situation plutôt qu'à telle autre.
- L'élève sera invité à imiter, quant à la structure, des textes poétiques. Il sera amené à jouer, méthodiquement, avec des phonèmes, des mots (jeux sur les sons et les sens), à pratiquer toutes sortes de jeux poétiques.

5.2.1.3. Grammaire explicite

- L'élève sera amené à prendre conscience de certaines lois de fonctionnement de la langue, à formuler de façon explicite les règles découvertes.

Les activités de grammaire explicite seront conduites en liaison avec l'exploration des trois domaines décrits sous: "activités plus systématiques".

Choffat - Genevay - Lipp -

Ouvrages de référence: Bâtir une grammaire: Piquet.....
 Dire et écrire: accords d'orthographe
 éd. LEP

B. Emission du message écrit (savoir écrire)

Objectifs : l'élève est capable :

- de demander ou donner des informations
- de résumer ou paraphraser un message écrit, oral ou visuel
- d'organiser ses idées par écrit
- de choisir le niveau de langue adapté à une situation donnée
- de faire comprendre son intention au lecteur
- d'écrire spontanément (récits, descriptions de situations vécues ou imaginées, poèmes ...)
- de mettre en valeur ce qu'on écrit.

Activités :

- le texte libre et ses supports: journal scolaire, correspondance, album de classe
- rédiger divers types de lettres (familières, officielles, de demandes, de remerciements ...)
- rédiger un questionnaire en vue d'un entretien
- rendre compte par écrit d'un événement (d'un entretien dans le cadre d'une enquête, d'une émission radio ou TV, du déroulement d'une assemblée de classe - procès-verbal - ...)
- rédiger à partir de tout ou partie d'un roman le scénario d'un jeu dramatique
- résumer l'action dramatique d'un livre, d'un film ...
- rédiger des textes d'accompagnement pour un montage audio-visuel, une exposition ...
- rédiger des textes de liaison pour un montage dramatique
- rédiger le scénario d'un film

C. Réception du message oral (savoir écouter)

Objectifs : l'élève est capable de :

- retenir l'information et agir en fonction de l'information reçue
- saisir l'organisation du message, distinguer l'idée principale et reconnaître les détails
- se poser des questions sur l'information
- se poser des questions pour prolonger l'information
- saisir les intentions de celui qui parle
- écouter l'interlocuteur pour lui répondre en conséquence
- de porter un jugement sur ce qu'on a entendu
- de créer à partir du message entendu
- d'aimer suivre un exposé, un entretien, un débat ...

Activités:

- participer au choix des textes pour le journal
- écouter un enregistrement pour le résumer, le paraphraser, en rendre compte
- écouter l'exposé d'un camarade pour s'informer et/ou critiquer
- créer (écrire, peindre, tisser ...) sur la base d'un message entendu
- participer à une discussion, un débat
- participer à un jeu dramatique
- ...

5.2.2. Activités de libération de la parole

Programme de français pour les années 7-8-9 P

En 7-8-9 P, les maîtres conduiront au moins 2 activités-cadres par année, telles que

Activités dont la visée générale est l'émission; exemples:

- les élèves s'adressant à un public ou à des auditeurs :
 - . le montage dramatique
 - . la réalisation d'un montage audio-visuel ou d'un film super 8
 - . l'organisation d'une exposition
 - . la préparation d'un montage poétique
- les élèves s'adressant à des lecteurs
 - . l'enquête
 - . le journal scolaire

Activités dont la visée générale est la réception; exemples:

- échanges et réalisations à propos de la bande dessinée
- lecture suivie
- travail sur un thème (avec recours à des textes choisis, à une étude de la presse, à des textes documentaires ..).

Mis à part le journal scolaire, la durée d'une activité-cadre sera limitée.

Les activités-cadres doivent permettre d'aborder les activités d'expression suivantes :

A. Emission du message oral (savoir parler)

Objectifs : l'élève est capable de :

- donner des informations
- résumer ou paraphraser un texte
- interpréter un texte
- exprimer son opinion, ses sensations, ses impressions
- faire comprendre son intention à l'auditeur
- s'exprimer en racontant une scène vécue ou imaginée
- adapter son niveau de langage à une situation donnée
- donner un tour personnel à ce qu'il dit
- mettre en valeur le message

Activités; exemples:

- lire ses propres productions à la classe, à d'autres personnes (choix de textes, partie d'un exposé, procès-verbal, correspondance ...)
- participer à un débat
- présenter un document (lors d'une enquête ...)
- présenter un exposé à la classe ou à l'extérieur de la classe, suite à une visite, une enquête ...
- participer à un entretien avec la classe, avec des personnes étrangères à la classe (enquêtes-visites ...)
- rendre compte d'un entretien
- participer à l'élaboration et à l'interprétation d'un montage dramatique ou poétique
- rendre compte d'un fait vécu ou imaginaire, d'une lecture, d'une émission radio - TV ...

D. Réception du message écrit (savoir lire)

Objectifs: l'élève est capable de :

- adapter la lecture au texte lu
- adapter la lecture au but visé
- saisir l'organisation du message (enchaînement des faits, saisir l'idée principale, les détails)
- sélectionner l'information, la retenir et agir en conséquence
- saisir les intentions de celui qui écrit
- établir des relations à partir du texte lu
- se poser des questions sur un texte lu
- se poser des questions à partir d'un texte lu
- porter un jugement sur le texte (contenu et forme)
- créer à partir du texte lu
- se référer spontanément à un texte écrit
- décoder des messages secrets

Activités; exemples:

- lire des documents pour en tirer une information (journaux, revues, encyclopédies, etc...)
- lire plusieurs textes traitant d'un même événement afin de les comparer
- lire des textes d'auteurs ou de camarades pour créer à son tour
- lire un livre pour en rendre compte
- lire un livre en vue d'une transposition
- lire pour son plaisir
- ...
- ...

5.2.3. Activités de structuration Programme de 7P

1. Vocabulaire

- Objectifs :
- l'élève est capable de tirer du dictionnaire l'information recherchée
 - l'élève est capable de comprendre et d'utiliser les mots de la liste de base 1 à 7P

- Activités :
- utiliser spontanément le dictionnaire dans les différentes activités de la classe
 - mettre en évidence différentes relations sémantiques dans des exercices de synonymie, antonymie, classement, mise en contexte, analyse de la forme et du sens.

2. Orthographe grammaticale

- Objectifs :
- l'élève est capable de :
- accorder le participe passé des verbes pronominaux
 - maîtriser les cas contenus dans le fichier en ayant recours aux références

Le maître dispose d'une gamme d'exercices ayant pour but :

- de consolider les connaissances des élèves
- d'habituer les élèves à utiliser les outils de référence.

Orthographe d'usage

Objectifs : l'élève est capable de :

- vérifier spontanément toute production écrite en ayant recours aux références: dictionnaires, liste voc 1 à 7 P, fichier d'orthographe
- écrire correctement et sans recours aux références les mots du voc de base 1 à 7 P cotés à l'échelon 20 et en-dessous.

3. Grammaire

Peu de notions nouvelles sont à aborder en 7 P. Il s'agit de consolider ce qui devrait être acquis dans les années précédentes et d'habituer les élèves à l'utilisation d'un nouvel outil de référence: le fichier "accords d'orthographe".

Objectif: l'élève est capable de revenir d'une quelconque phrase à la phrase P, afin d'en vérifier l'accord.

Le maître, suivant les lacunes qu'il pourra constater chez ses élèves, traitera avec l'ensemble de la classe certains chapitres de "bâtir une grammaire" ou encouragera l'un ou l'autre de ses élèves à revoir individuellement les cas grammaticaux et orthographiques non acquis (fichier d'orthographe).

4. Conjugaison

- Objectifs:- l'élève est capable d'utiliser et de reconnaître dans un texte, oralement puis par écrit, tous les temps abordés jusqu'en 6 P
- l'élève est capable d'observer l'organisation des temps dans un texte
 - l'élève est capable de conjuguer les verbes des listes 4-5-6.

5.2.4.1. Dotation Horaire

60 % du temps attribué à l'exercice de la langue maternelle est réservé aux activités d'expression, 40 % pour les activités de structuration explicite. Les deux activités peuvent parfois se mêler.

5.2.4.2. Evaluation: 2 Notes

I. Français - expression

Sur une activité d'expression doit déboucher un travail soigneusement préparé et réalisé lors de sa présentation par l'élève; il peut être soumis à l'évaluation. Le maître prend en considération l'individualité de chaque élève, tient compte de l'attitude et du soin de l'élève dans son travail.

II. Français - structuration

L'évaluation ne doit porter que sur des exercices préparés dont la forme est connue des élèves.

Les outils de références doivent être, d'une façon générale, accessibles aux élèves durant les épreuves d'évaluation.

- . Activités de structuration en 8P :
 - Introduction: août 1981
Jusque-là travailler selon les anciennes directives
- . Activités de structuration en 9P
 - Introduction: août 1982
Jusque-là travailler selon les anciennes directives.

5.3. MATHEMATIQUE - CONNAISSANCES PRATIQUES ET COMPTABLES

5.3.1. Objectifs:

- développer l'esprit, logique
- apprendre à abstraire et à raisonner avec rigueur
- acquérir les éléments du calcul et de la mesure des grandeurs, ainsi que les mécanismes opératoires fondamentaux
- appliquer des connaissances théoriques, par des exercices variés, dans des situations nouvelles
- donner les bases requises pour les entrées en apprentissage.

5.3.2. Moyens: manuels officiels.

5.3.3. Programmes: voir pages suivantes.

Remarque: Les programmes proposés ont un caractère provisoire en raison de l'introduction en cours du programme de mathématique moderne.

7e ANNEE (Se référer à la circulaire d'avril 1979 - propositions de découpage)

A. Activités mathématiques, Peling, Banwell et Saunders

Nombres : numération
opérations
moyens pour calculer
utilisation de parenthèses
fractions
pourcentages.

Formes : identification et propriétés
agrandissement et réduction
symétrie
plans et élévations
dessins et constructions.

Mesures : mesures usuelles
cercle
recherche de hauteurs
échelle.

Relations.

Graphiques.

Statistique : classements
moyennes
cartes perforées

B. Mathématique 6

CIRCE 6e - les exercices suivants du manuel :

- NN 2; 4; 6; 8; 10; 11; 12; 17; 21; 22; 35; 36; 38; 39; 40; 42; 44; 47;
50; 54; 55; 58; 62; 66; 67; 75; 76.
- NR 42; 45; 58; 59; 63; 64; 65; 66; 68; 69; 73; 75; 76.
- ER 8; 9; 15.
- EF 2; 3; 6; 10; 16; 17; 18; 19.
- GE 21; 26; 29; 33; 36; 39; 40; 42; 43; 44; 47; 49; 50; 54; 56; 68; 70;
73; 74; 75; 81.

C. Connaissances pratiques

- Mandat de poste interne
- Bulletin de versement
- Facture; quittance, reçu.

8e annéeActivités mathématiques 8-9

- Système à deux états (probabilités) (p. 4 à 13)
- Pythagore et applications (p. 14 à 26)
- Triangle de Pascal, dessin de nombres (p. 40 à 46)
- Fibonacci (p. 47 à 49)
- Pour calculer plus vite (p. 28 à 31)
- Nomogramme (p. 32 à 39)
- Additions de chiffres (p. 50 à 51)
- Distance, temps, vitesse (p. 52 à 61)
- Réseaux (p. 62 à 71)
- Tour avec des cartes (p. 27)

Math. 8

- Puissances dans \mathbb{N} et \mathbb{R} (décimaux)
Fiches N R : ex. 1 à 12, 41 à 45, 48, 61, 65, 68 à 70
- Unités de mesures
Fiches N R : ex. 72 à 106
Manuel N R : ex. 41 à 79
- Aire du disque (GE_1 d + s)
Manuel GE : ex. 31 à 44
Applications + problèmes:
Fiches N R : ex. 142 à 166
Manuel N R : ex. 80 à 107
- Solides (GE_2)
Manuel GE : ex. 45 à 54

Connaissances comptables

- Les inventaires (p. 257 - 261)
- Le compte d'actif caisse (p. 271 - 275)

9^e année

Programme minimum

- Révision du système métrique (p. 185 - 186)
- Le poids volumique, poids et volume (p. 187 - 191)
- La poussée d'Archimède (facultatif)
- Les intérêts composés (p. 238 ex. 1694 - 1696)
- Recherche de la durée du placement (p. 208 - 209)
- Les effets de commerce (p. 213 - 214)
- Recherche du taux, de l'échéance, de la valeur nominale (p. 214)
- Les changes (p. 218 - 220)
- Les grandeurs inversement proportionnelles (p. 109)

Programme complémentaire

Un programme complémentaire d'arithmétique sera établi par chaque maître, en tenant compte :

- des possibilités des élèves
- des circonstances locales
- des sujets traités en civisme, géographie, sciences, etc.
- de la nécessité de préparer les élèves à la vie pratique.

Possibilités d'étude dans le livre d'arithmétique

- La vie sociale
- Le budget d'un automobiliste
- Le budget familial
- L'agriculture
- Mines et salines de Bex
- L'industrie
- Les alliages
- Les PTT et les CFF
- La navigation fluviale et l'avion

Connaissances comptables

- Le compte d'actif débiteur (p. 276 - 278)
- Le compte d'actif poste (p. 279 - 280)
- Le compte passif créancier (p. 281 - 283)
- Le bilan (p. 262 - 269)
- Tenue simultanée de plusieurs comptes (p. 283 - 286)

5.4 DISCIPLINES D'VEUIL : SCIENCES - HISTOIRE - GEOGRAPHIE - EDUCATION CIVIQUE

5.4.1 Objectifs:

spécifiques à chaque discipline.

En particulier:

- observer
- analyser des faits
- comprendre certains faits d'actualité
- expérimenter
- puis
- acquérir les connaissances.

5.4.2 Moyens: les manuels officiels; en outre:

- sciences: matériel expérimental, laboratoire
- histoire: histoire générale (Chevallaz)
- géographie: atlas
- éducation civique: memento de civisme; documents d'actualité.

5.4.3 Programmes: voir pages suivantes.

PROGRAMME DE SCIENCES7e année- Le corps humain

Le squelette, développement des os, croissance, les articulations.

Le système nerveux et les muscles.

Les sens : l'odorat, la peau et le toucher, l'oeil et la vue,
l'oreille et l'ouïe.

- Notions à étudier en parallèle avec le corps humaina) Optique (notions essentielles) :

Les lentilles, la décomposition de la lumière, la propagation
de la lumière, la réflexion, les miroirs.

b) Optique (notions facultatives) :

Les instruments d'optique, la réfraction.

c) Acoustique (notions essentielles) :

Emission, transmission, réception.

d) Acoustique (notions facultatives) :

Nature, intensité, fréquence et timbre.

8e annéea) Le corps humain

L'appareil digestif, l'excrétion, les organes génitaux,

l'appareil circulatoire, le sang, l'appareil respiratoire,

le tabac, l'alcool, la fermentation.

b) Electricité pratique

Le circuit électrique : générateur, conducteur et isolant,
récepteur, interrupteur.

Notions de sécurité : fusibles, intensité, tension, appareil
défectueux, étiquette, consommation de courant (arithmétique Porchet
Nos 708, 878)

9e année

Au choix :

a) Ecologie :

- Le rôle des plantes (photosynthèse, climat, ...)
- L'homme dans son milieu naturel
- La pollution (eau - air - sol)
- La protection de l'environnement
- Recyclage et élimination des déchets :
 - usine d'incinération
 - station d'épuration
 - récupération du fer, du verre, du papier, ...
- ...
- Les toxiques

b) Les moyens de propulsion :

- Le moteur
- La machine à vapeur
- Le moteur à réaction (turbines)
- Les fusées

c) L'énergie et ses problèmes.

PROGRAMME D'HISTOIRE7e année

La civilisation aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Le régime aristocratique. Les oppositions.

Le Pays de Vaud sous l'occupation bernoise. Le Major Davel.

La Révolution française

Invasion française. République Helvétique. L'acte de Médiation.

La chute de Napoléon. Le traité de Vienne.

Pacte fédéral de 1815. La Suisse jusqu'en 1830.

8e année

Mouvement de 1830 (révolution neuchâteloise, partage de Bâle).

Le Sonderbund.

La Constitution de 1848.

Création des unités européennes.

Guerre de 1870; Constitution de 1874.

Guerre de 1914 .. 1918.

9e année

Les institutions internationales.

Les crises.

Les révolutions.

Les guerres modernes.

L'émancipation des peuples colonisés.

Actualité.

PROGRAMME DE GEOGRAPHIE

Dans chaque année de programme, choisir les thèmes ou les pays les plus importants et tenir compte de l'actualité.

Favoriser aussi bien la recherche personnelle que le travail par groupes (causeries d'élèves, recherche et exploitation d'une documentation), mais ne pas négliger l'acquisition d'une géographie de réflexion, de vision (forme et situation des pays, des continents, etc.) dans le but de pouvoir consulter efficacement un atlas pour situer un événement de l'actualité.

7e - AMERIQUE ET OCEANIE

8e - AFRIQUE ET ASIE

9e - GEOGRAPHIE ECONOMIQUE GENERALE

Notions fondamentales concernant la production, la consommation, les échanges.

Les grandes voies de communication (routes, fleuves, canaux, chemins de fer, trafic aérien).

Les sources d'énergie (houille, pétrole, électricité, atome).

Les grandes cultures (céréales, canne à sucre, café, cacao, etc.).

Les grandes industries.

SUISSE

Géographie physique (brève révision) :

Grands axes de communications, bassins fluviaux, barrières naturelles.

Géographie politique et économique :

Relations de la Suisse avec le monde.

PROGRAMME D'EDUCATION CIVIQUE

Objectifs:

- se référer à l'actualité
- tenir compte de l'intérêt immédiat
- intéresser l'élève à son rôle de futur citoyen.

PROGRAMME :

7e année : Le Canton de Vaud

L'Etat de Vaud
 Les Autorités du Canton de Vaud
 Les Eglises en terre vaudoise
 Les impôts et les finances cantonales
 L'initiative et le référendum
 Les papiers d'une personne

8e année : La formation de la Suisse

La Constitution fédérale
 Les Autorités fédérales
 Les droits politiques du citoyen
 Les libertés et les devoirs
 La défense générale du pays
 Révision générale

9e année : Les finances fédérales

Nos relations avec les pays étrangers
 Les Organisations internationales
 La Suisse et les Organisations internationales
 Organisation politique de quelques Etats
 Révision générale

Remarque :

La révision générale (8e et 9e) pourrait se concevoir sur la base d'un résumé identique pour tous les élèves.

5.5 ACTIVITES CREATRICES : ECRITURE - DESSIN ARTISTIQUE - CHANT

La commission n'a pas établi de programme particulier pour ces disciplines. Les maîtres se référeront donc au Plan d'études vaudois; ils s'en inspireront et, selon leur personnalité, le développeront dans le cadre de l'intérêt spécifique de leur propre classe.

5.6 EDUCATION PHYSIQUE

Selon les lois fédérale et cantonale, les maîtres disposent de 3 h. dans la grille-horaire de leur classe.

L'enseignement se donne conformément aux manuels officiels et aux directives du Département de l'instruction publique.

La matière comprend les disciplines suivantes:

- éducation du mouvement et de la tenue
- athlétisme
- agrès
- jeux
- natation
- course d'orientation
- ski
- patinage et hockey sur glace
- exercices dans le terrain.

Les demi-journées et journées de sport prévues en plus des 3 h. hebdomadaires sont organisées à raison de deux après-midi ou d'une journée par mois, si possible en plein-air. Le temps nécessaire est pris sur l'éducation physique et d'autres branches.

* * * * *

6. ACTIVITES DIFFERENCIEES

Introduction

Pour satisfaire aux exigences de l'"ordonnance fédérale sur la formation en matière d'économie familiale" et pour donner aux filles les leçons de travaux à l'aiguille prévues à l'article 60 de la "loi sur l'instruction publique primaire", il est nécessaire de séparer les filles des garçons. Les programmes spécifiques doivent être parcourus durant 6 heures. On profitera de ce temps pour donner aux garçons le programme particulier mentionné au chapitre "grille-horaire".

6.1.1. Activités spécifiques aux filles

- travaux à l'aiguille
- économie familiale

Objectifs généraux

- permettre à l'élève d'acquérir les connaissances nécessaires à la direction d'un ménage
- éveiller la compréhension et l'intérêt pour ces activités.

6.1.2. Travaux à l'aiguille

6.1.3. Objectifs

- apprendre à s'exprimer librement dans la réalisation d'un travail personnalisé
- acquérir la maîtrise des techniques de base indispensables
- apprendre à occuper intelligemment ses loisirs.

6.1.4. Moyens

Ils sont fournis chaque année par l'Office des fournitures et éditions scolaires.

6.1.5. Programme

Établi au début de chaque année scolaire par le Département de l'instruction publique et des cultes, il est publié dans "Perspectives".

6.1.6. Economie familiale

Objectifs

Acquérir les moyens d'accomplir des travaux ménagers avec dextérité et efficacité en épargnant au maximum temps et argent.

6.1.7. Moyens

Spécifiques à chacune des branches du programme.

6.1.8. Programme

Le programme comprend l'étude des branches suivantes :

- économie domestique, entretien de la maison
- cuisine
- hygiène alimentaire
- connaissance et entretien des textiles
- repassage (7e et 8e)
- soins aux malades (7e et 8e)
- notions d'économie, éducation du consommateur
- notions de droit usuel (9e).

Programme

Une semaine sur quatre, préparation d'une petite collation:
- tartines, sandwichs, utilisation de pâte feuilletée
- préparation de l'œuf, thé, café, chocolat, petits croissants,
- jus de fruits et de légumes, fraises, bouillottes simples, etc.

Par Noël, Pâques, 15e des mères:
- confiserie simple, biscuits, truffes - dattes fourrées -
- macarons garnis - petits pains fourrés - macarons glacés,
- dentelles - tartines (sans œuf) - brioches sans cuisson,
- pâtisseries.

Connaissance des tissus:
- rangement du matériel, inventaires.

Connaissance du matériel:
- appareils, ustensiles, vêtements - utilisation - rangement.

ECONOMIE DOMESTIQUEMoyens:

- "De la méthode ménagère", P. Bernège
 "Entretien de l'habitation", C. Curdy
 "La maison, tous les détails d'entretien", A.-M. Pajot

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES TEXTILESProgramme:

1. L'entretien de la maison: organisation et rationalisation du travail ménager.
2. Etude, emploi et entretien de quelques appareils ménagers.
3. Etude, emploi et entretien des matériaux les plus usités dans la maison.

CUISINEMoyens:

- Listes de suggestions et de recettes fournies par le Département de l'instruction publique et des cultes.
 "Recettes culinaires" de Bourquin et Vouga.

Programme:

- Une semaine sur quatre, préparation d'une petite collation:
- tartines, canapés, utilisation de pâte feuilletée
 - préparation de boissons, thé, café, chocolat, laits aromatisés, jus de fruits et de légumes, frappés, bouillons simples, etc.
- Pour Noël, Pâques, fête des mères:
- confiserie simple, fondants, truffes - dattes fourrées - macarons garnis - petits beurrés fourrés - meringues glacées, chantilly - tartelettes (fonds achetés) - crèmes sans cuisson, préfabriquées.
- Connaissance des locaux:
- rangement du matériel, inventaires.
- Connaissance du matériel:
- appareils, ustensiles: vocabulaire - utilisation - rangement.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Moyens:

"Recettes culinaires et hygiène alimentaire" de Bourquin et Vouga.
Fiches fournies par le Département de l'instruction publique et des cultes.

Programme:

Premières notions:

- classification des aliments en groupes désignés par les couleurs selon les données des diététiciens
- recherche de l'équilibre alimentaire pour un menu et pour une journée.

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES TEXTILES

Moyens:

Manuels Lemonnier et Curdy.

Programme:

1. Les textiles d'origine végétale:
 - a) le coton
 - b) le lin
 - c) le chanvre
 - d) le jute
2. La lessive des textiles en machine:
 - maniement de la machine à laver le linge
 - dosage des produits
 - soins à la machine
3. Soins du linge lessivé:
 - séchage - étendage - ramassage - amidonnage - humectage.
4. Les empois.

REPASSAGE

Moyens:

Manuel Lemonnier et Curdy
Fiches fournies par le DIPC

Programme:

- But du repassage
- Le matériel de repassage
- Repassage:
 - mouchoirs - linges de cuisine, linges de toilette - serviettes de table - napperons - linge amidonné: napperons - serviettes - petits tabliers - nappes à thé - taies d'oreiller - tabliers d'hôtesse - blouses de travail - chemisiers simples - vestes pyjama (nombreuses répétitions).

SOINS AUX MALADES

1. Hygiène personnelle - la trousse de toilette - hygiène du corps humain - petits bobos
(programme en parallèle avec l'étude du corps humain, en collaboration avec le maître de classe)
(livre sciences - Cl. Berne-doc.personnelle).
2. Cours de secourisme, s'il n'a pas encore été donné.

NOTIONS D'ECONOMIE ET EDUCATION DU CONSOMMATEUR

Moyens:

"Dossier" de la F.R.C.

"J'achète mieux".

Programme:

Initiation à la manière de faire:

- les achats
- les comptes
- le stockage

Transport des marchandises (fraîches et surgelées)

Quelques tests sur l'utilisation des produits d'entretien

Lecture d'étiquettes

Comparaison entre produits frais, séchés, stérilisés, surgelés (aspect, coût, avantages, inconvénients, goût, etc.)

- listes d'achats
- enquêtes simples.

* * * *

ECONOMIE DOMESTIQUEMoyens:

- "De la méthode ménagère", P. Bernège
 "Entretien de l'habitation", C. Curdy
 "La maison, tous les détails d'entretien", A.-M. Pajot.

Programme:

1. La cuisine:
 - organisation - plan - rangement fonctionnel.
2. Les différents postes de travail:
 - a) lavage
 - b) cuisson
 - c) travail
 - d) consommation et rangement
 - e) conservation - stockage.
3. Les différents matériaux utilisés dans la cuisine:

chrome - acier inoxydable - aluminium - fonte - fonte émaillée
 verre : pyrex - opaline - cristal - Arcopal - Pyroflamme - Vitrocérame
 faïence - porcelaine - céramique - carrelage - matière plastifiée.
 Origine - Composition - Fabrication - Usages - Emploi - Entretien avec
 produits et procédés divers.
 (Tests : prix - résultats - temps).
4. Couvert individuel - couvert collectif - préparation d'un buffet -
 service familial - self-service.

APPASSAGE

Moyens: Manuels Lemoine et Curdy.

Programme:

1. Répartition du programme de 7e
2. Manuels recommandés
3. Choix de nuit
4. Pantalons, pyjama
5. Chemises d'homme
6. Linge d'enfant

(nombreuses répétitions)

Moyens:

"Recettes culinaires" de Bourquin et Vouga.

Programme:

Collations: 1er semestre - Repas: 2e semestre

Boissons - produits pré-cuisinés - pâtisseries - hors-d'oeuvre - buffet froid - les cuissons à l'eau - congélation - confitures - gelées - petits menus - quick-lunch - cuisine individuelle avec plan de travail.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Moyens:

"Recettes culinaires" de Bourquin et Vouga.
Fiches fournies par le DIPC.

Programme:

Besoins alimentaires - les nutriments - étude approfondie - composition des repas (approfondir) - calorie alimentaire - joules.

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES TEXTILES

Moyens:

Manuels Lemonnier et Curdy.

Programme:

1. Les textiles d'origine animale:
 - a) la laine
 - b) la soie naturelle
2. Lavage de la laine {
Lavage de la soie { main et machine
3. La buanderie
4. Les eaux
5. Les savons
6. Les poudres à lessive pour la machine
7. Les produits pour les lavages à la main
8. Les produits pour les tissus délicats
9. Les adoucissants et revitalisants
10. Etiquetage des textiles
11. La machine à laver le linge.

REPASSAGE

Moyens: Manuels Lemonnier et Curdy.

Programme:

- | | |
|----------------------------------|----------------------|
| 1. Répétition du programme de 7e | 4. Pantalons, pyjama |
| 2. Nappes amidonnées | 5. Chemises d'homme |
| 3. Chemises de nuit | 6. Linge d'enfant |

(nombreuses répétitions)

SOINS AUX MALADESProgrammeSoins aux malades à domicile

1. La garde-malade à la maison - ses qualités - ses devoirs
2. Visite du médecin - thermomètre - feuille température-pulsations
3. La chambre du malade
4. Le lit du malade - changement d'alèze
5. Lever - recoucher le malade
6. le décubitus
7. Toilette du malade
8. Repas du malade
9. La pharmacie de ménage
10. Les tisanes
11. Les cataplasmes - sinapismes - compresses-inhalations
12. Administrer les remèdes
13. Appareil digestif - digestion des aliments
14. Les régimes (comment appliquer les prescriptions du médecin)
15. Les accidents dans le ménage
16. Pansements - bandages
17. Informations pour les professions paramédicales et sociales

NOTIONS D'ECONOMIE ET EDUCATION DU CONSOMMATEUR

- Voir pages 38 et 39
 - Complément : lecture et interprétation de tests sur la valeur comparée d'aliments, appareils ménagers, etc.
 - Etude de quelques marchés tels que blé, cacao, sucre, coton, etc.
- gélifier - faire cuire - cuire à l'étouffée - cuire au régime.
- Y ajouter autant de variantes que possible par rapport au "plat type".

9e ANNEE

ECONOMIE DOMESTIQUE

Moyens:

- "De la méthode ménagère", P. Bernège.
 "Entretiens de l'habitation", C. Curdy.
 "La maison", A.-M. Pajot.

Programme:

1. Lecture d'un plan
2. La literie: matériaux - entretien
3. L'éclairage
4. Les tapis: origine des fibres - entretien - soins
5. Les tissus d'ameublement: origine - entretien
6. Couvert de fête - réception - service par personnel auxiliaire.

CUISINE

Moyens:

Recettes culinaires de Bourquin et Vouga.

Programme:

Cuisine individuelle - cuisine collective - travaux combinés - cuisine
 "en deux temps": préparer et surgeler, puis achever.
 Les cuissons de base: bouillir - cuire à la vapeur - sauter - rôtir -
 griller - faire frire - cuire à l'étouffée - cuire en ragoût.
 Y ajouter autant de variantes que possible par rapport au "plat type".

HYGIENE ALIMENTAIRE

Moyens:

"Recettes culinaires et hygiène alimentaire" de Bourquin et Vouga.

Programme:

- Etude détaillée des aliments
- Alimentation équilibrée.

CONNAISSANCE ET ENTRETIEN DES TEXTILES

Moyens:

Manuels Lemonnier et Curdy.

Programme:

1. Les textiles artificiels
2. Les textiles synthétiques - entretien
3. Les non-tissés
4. Principes du détachage - les détachants ménagers
5. Entretien de la garde-robe
6. Enquêtes : nettoyage chimique (différentes possibilités) - lavage du linge à l'extérieur : buanderie, teinturerie , etc.
(Comparaison de prix, par ex.)
7. Repassage : ne plus faire que des répétitions dans le cadre des travaux combinés, entretien du linge de l'école.

6.2. ECONOMIE ET DROIT USUEL

Ce programme concerne les groupes filles et garçons. Pour les filles, il est dispensé en 8e et 9e années uniquement; pour les garçons il le sera de la 7e à la 9e année.

6.2.1. Objectifs

- donner la possibilité de prendre ses responsabilités
- permettre de jouer un rôle actif dans son milieu
- établir les liens entre l'actualité et les problèmes économiques
- analyser les liens économiques entre la Suisse et l'étranger
- comprendre l'intégration européenne.

6.2.2. Moyens

"L'Economie, c'est votre vie", Editions Delta

Classeur "Jeunesse et économie". Fiches d'information économique, CIPP

"Dossier enseignants" de la FRC

Documents disponibles dans différents établissements bancaires:

"Economie et finances"

"Ce qu'il faut savoir en matière financière"

"L'économie, élément de notre vie"

"La monnaie et la banque".

Economie: choix de thèmes

- Evolution du niveau de vie

- L'économie: les principes de base

L'économie vaudoise: agriculture, bois, horlogerie, etc.

L'économie nationale: alimentation, chimie, industrie lourde,
tourisme, etc

L'économie mondiale: AELE, CEE, COMECON, etc

Les circuits économiques

- Formation et indice des prix
- Les marchés: distribution et consommation
- Les grandes surfaces
- La banque: le système bancaire
 - le système monétaire, les changes
 - l'épargne, les titres, la bourse, le crédit
- Les assurances
- Qu'est-ce que le produit national ?

DROIT USUEL : Programme

1. Qu'est-ce que le droit usuel ?
2. L'individu - ses papiers
3. La famille
4. Minorité - majorité - situation de l'enfant dans et hors de sa famille
5. Les fiançailles
6. Le mariage: conditions - formalités
7. Le mariage: les régimes matrimoniaux
8. Dissolution du mariage - causes - divorces - effets
9. Filiation
10. Adoption
11. Tutelle - conseil légal - curatelle
12. Testaments et successions
13. Protection de la famille
 - a) protection de l'enfant
 - b) protection aux malades adultes - enfants - handicapés
14. Du contrat:
 - a) bail à loyer
 - b) contrat de travail
 - c) cautionnement

Le droit usuel est en rapport avec les différentes branches de l'enseignement et selon un ordre croissant de difficulté : mariage, divorce, tutelle, conseil légal, curatelle, testament, succession, protection de la famille, contrat de travail, cautionnement, etc.

Remarque : Ce programme ne saurait être imposé à toutes les classes de façon uniforme. Il appartient au maître de l'adapter aux besoins et aux possibilités de ses élèves, en fonction de l'équipement dont il dispose, de ses connaissances et des intérêts propres à la région.

6.3. ACTIVITES SPECIFIQUES AUX GARCONS

Les 6 heures du programme hebdomadaire attribuées aux activités non-mixtes seront, pour les garçons, l'occasion de développer leurs aptitudes dans des disciplines qui leur sont propres.

6.4. TRAVAUX MANUELS

6.4.1. Objectifs :

- révéler l'individualité de l'élève
- ouvrir des horizons nouveaux
- déceler des aptitudes
- développer l'équilibre
- contribuer à la préparation au choix professionnel
- préparer l'éducation aux loisirs.

6.4.2. Moyens :

- atelier pour TM légers : carton, papier, rotin
- atelier pour TM bois
- atelier pour TM fer

6.4.3. Programme

Travaux en rapport avec les différentes branches de l'enseignement et selon un ordre croissant de difficulté : cartonnage, vannerie, travaux sur bois et sur métal, autres travaux manuels légers.

Remarque : Un programme ne saurait être imposé à toutes les classes de façon uniforme. Il appartient au maître de l'adapter aux besoins et aux possibilités de ses élèves, en fonction de l'équipement dont il dispose, de ses connaissances et des intérêts propres à la région.

6.5. MATHEMATIQUE

6.5.1. Objectifs :

- favoriser une bonne structuration mentale
- développer le raisonnement, la faculté de comprendre et de se représenter une situation
- appliquer et exploiter des connaissances théoriques
- fournir l'indispensable à la formation et à la vie professionnelle

6.5.2. Moyens :

Livres officiels: 7a - géométrie expérimentale I, Pahud
8a - situations mathématiques 4
Math. 8
9a - géométrie Beauverd

GEOMETRIE7e ANNEE

- Représentation de la réalité visuelle (p. 1 à 4)
- Triangles et quadrilatères (p. 5 à 14)
- Quelques corps (p. 15 à 27)
- Axes de symétrie (p. 28 et 29)
- Le cercle (p. 30 à 43).

8e ANNEE

- Révision des surfaces de base: carré, rectangle, parallélogramme, trapèze (progr. de 6e année)
- Géométrie dans la vie pratique (situations mathématiques) no 4
- Statistiques: statistiques (AR), Math. 8,
méthodologie: ch. 12
manuel: ex. 1 à 19

Capacités d'étude

- Les fonctions des différents éléments du triangle
- Les parallèles dans le triangle
- Les rapports et les proportions
- Le théorème de Thalès
- Rapports et similitude
- Les lignes trigonométriques d'un angle

Référence : Manuels Porchet et Beauverd - Delacrétaz

- Figures dans l'espace (p. 108 - 116)
- Représentation sur le plan de figures de l'espace (p. 117 - 147)
- Le triangle rectangle
- Le théorème de Pythagore
- Résolution de problèmes concernant les volumes (avec utilisation du poids volumique)
- Les volumes tronqués (p. 195 - 207)
- La sphère (p. 212 - 220)

Programme différencié

Un programme complémentaire de géométrie sera établi par chaque maître, en tenant compte :

- des possibilités des élèves
- des circonstances locales
- des sujets traités en civisme, géographie, sciences, etc.
- de la nécessité de préparer les élèves à la vie pratique.

Possibilités d'étude

- Les fonctions des différentes droites du triangle
- Les parallèles dans le triangle
- Les rapports et les proportions
- Le théorème de Thalès
- Rapports et similitude
- Les lignes trigonométriques d'un angle

6.6. DESSIN GEOMETRIQUE

6.6.1. Objectifs :

- exercer l'acuité de l'oeil et l'habileté de la main
- entraîner la précision
- se familiariser avec l'emploi d'instruments tels que compas, rapporteurs, chablon, etc
- savoir rendre concrètement les connaissances de la géométrie de base

6.6.2. Moyens :

classeur lausannois de la commission von Arx.

6.6.3. Programme :

à établir en relation avec le programme de géométrie de base.
(plan, élévation, profil, translations, rotations, symétries)

7. GROUPE DES OPTIONS A

Rappel:

Ces options, dites de type A, comportent toutes les disciplines obligatoirement présentées au choix des élèves.

Chacune des disciplines organisées figure en principe pour un total de 2 heures à l'horaire hebdomadaire.

7.1. FRANÇAIS

Les heures offertes en option seront consacrées en priorité aux activités d'expression. Ce peut être l'occasion de mener une activité - cadre avec un groupe d'élèves plus restreint.

Pour le contenu et les objectifs, les maîtres se reporteront au programme (cf 5.2.2), ou au document plus détaillé: Programme et activités de français 7-9P.

7.2.2 Moyens

- manuels officiels
- écriture, leçons, classe sup.
- classeurs (voir II)

7.2.3 Programmes

à établir "à la carte"

Remarque : - voir remarque sous chiffre 5.3.3

- les maîtres travaillant dans le même groupe scolaire auront un souci constant de coordonner leur travail.
- en aucun cas, le programme de développement ne devra s'écarter sur le programme de base des grades suivantes.

7.2 MATHEMATIQUE (arithmétique)

7.2.1 Objectifs :

Comme pour le français, il est nécessaire de considérer les besoins réels des élèves, ce qui conduira à offrir un programme d'appui ou un programme de développement, ou encore, selon les possibilités, les deux à la fois.

Dans le cadre du programme d'appui, les objectifs sont :

- réviser les notions fondamentales en fonction des besoins individuels des élèves
- les consolider au travers de développement divers

Un programme de développement permettrait, quant à lui, de :

- approfondir les notions de base par des exercices et des problèmes plus difficiles
- aborder le domaine de la mathématique moderne

7.2.2 Moyens :

- manuels officiels
- arithmétique, Besson; classe sup.
- classeurs Circé II

7.2.3 Programme :

à établir "à la carte"

Remarques : - voir remarque sous chiffre 5.3.3

- les maîtres enseignant dans le même groupe scolaire auront un souci constant de coordonner leur travail.
- en aucun cas, le programme de développement ne devra empiéter sur le programme de base des années suivantes.

7.3. MATHEMATIQUE7.3.1. Objectifs :

- permettre aux élèves de prolonger le programme de mathématique du niveau primaire
- apprendre à l'élève à généraliser à partir d'une situation mathématique donnée
- familiariser l'élève à l'emploi de formules

7.3.2. Moyens :

7a : Mathématique pratique Georges, 1er livre

8a : Math. 8

Situations

9a : Les thèmes qui suivent seront traités dans l'ordre, en fonction des possibilités des élèves et au moyen, soit :

a) du manuel "Delacrétaz", plus les compléments personnels du maître

ou

b) des manuels "Mayenzet" puis "Delacrétaz", plus les compléments personnels du maître

7.3.3. Programme (cadre de travail)

7a : se référer à la circulaire d'avril 1979 (propositions de découpage)

8a : Equations (math. 8)

3 études de situations mathématiques, à choix sur les quatre : brochures no 1, 2, 3 et 5

9a : Thème 1

Les nombres algébriques ...

Thème 2

Equations du premier degré ...

Thème 3

Equations du premier degré à plusieurs inconnues ...

Thème 4

Les rapports et les formules ...

Thème 5

Les fonctions ...

Thème 6

Puissances et multiplications ...

Thème 7

Produits remarquables ...

Thème 8

Mise en évidence

Les fractions ...

Thème 9

Racines ...

Thème 10

Equations du second degré ...

7.5 COMPTABILITE

7.4. MATHEMATIQUE (FILLES)

Le programme à parcourir est identique à celui que parcourent les élèves garçons en l'absence des filles alors que celles-ci reçoivent leurs cours d'économie familiale (cf p. 42 - 44).

- livre de comptabilité A. Sulquest
- pochette de documents.

7.5.1 Examen :

* * *

voir page suivante.

Remarque :

Pendant l'heure hebdomadaire de cours de mathématiques de base (arithmétique, géométrie - spatial), les élèves ayant choisi l'option comptabilité réalisent des exercices, des applications pratiques.

Il ne s'agit, en aucun cas, d'appliquer sur les cours spécialisés, mais, plus simplement, de fournir des éléments de base.

7.5 COMPTABILITE

7.5.1 Objectifs :

- acquérir les connaissances de base permettant de saisir les mécanismes généraux de la vie des affaires.

7.5.2 Moyens :

- livre de comptabilité A. Guignard
- pochette de documents.

7.5.3 Programme :

Voir page suivante.

Remarques :

Pendant l'heure hebdomadaire donnée en enseignement de base (arith. - conn. pratiques - cpté), les élèves ayant choisi l'option comptabilité réalisent des exercices, des applications pratiques.

Il ne s'agit, en aucune manière, d'empiéter sur les cours spécialisés, mais, plus simplement, de fournir des éléments de base.

PROGRAMME DE COMPTABILITE SELON LIVRE GUIGNARD

(cadre de travail)

7e

p. 11 à 46

Contrats de vente

Modalités

Facture

Note de crédit

Paiements par la poste

Paiements par office des chèques

p. 69 à 115

Paiements bancaires

Inventaires

Bilan

Situation de fortune

Bilan ordonné

Comptes Actif

Comptes Passif

8e

p. 116 à 156

Journal

Ouverture des comptes

Comptes de charges

Comptes de produits

Clôture des comptes

9eDès p. 157 à + théorie p. 47 à 69
selon capacité des élèves.

7.6. SCIENCES EXPERIMENTALES

7.6. 1. Objectifs :

- accorder la priorité à l'observation et à l'expérimentation
- observer, puis manipuler
- rendre compte d'une observation par un dessin, un compte-rendu, quelques notes
- compléter des fiches d'expérience.

7.6. 2. Moyens :

- laboratoire de sciences équipé
- matériel expérimental et fiches diverses.

7.6. 3. Programme-cadre :

Voir liste des thèmes ci-dessous; ils sont à répartir sur les 3 années

Remarque :

Le caractère avant tout expérimental de cet enseignement rend souhaitable le groupement des 2 leçons hebdomadaires en un seul bloc.

Electricité :

Magnétisme, électro-magnétisme, moteur électrique, instruments de mesure, circuits, résistances, loi d'Ohm, électro-chimie, effet thermique du courant, induction, transformateur, mise à terre,

Chimie :

Constitution de la matière, les corps simples, l'oxygène, l'hydrogène, le soufre, le carbone, les métaux, le sol, les acides, les bases, les sels, le gaz carbonique, la combustion, le pétrole, les techniques de séparation, les techniques d'analyse,

Mécanique :

Les forces, force de frottement, force centrifuge, force d'inertie, la pesanteur, le dynamomètre, la résultante de plusieurs forces, l'équilibre, la balance, le pendule, les leviers, les poulies, les couples, le travail, la puissance, le plan incliné, la transformation des mouvements, l'adhérence, les engrenages,

Chaleur :

Les mesures, le thermomètre, la dilatation, la propagation, l'état des corps, l'énergie calorifique, les courants de convection,

Remarques :

- a) Les compléments apportés aux titres ne sont pas à considérer comme des programmes. Ils représentent des possibilités de travail.
- b) Ces compléments ne respectent aucun ordre logique.

7.7 ALLEMAND

7.7.1 Objectifs :

Dans le cadre lexical et structural du cours utilisé, l'élève ayant parcouru le cycle des classes terminales à options est capable de :

- comprendre la langue parlée à un rythme normal
- s'exprimer dans des situations simples
- lire et comprendre des textes simples

7.7.2 Moyens :

Manuels WSD, édition P - visuels - magnétophone - bandes magnétiques - laboratoire langues.

7.7.3 Programme :

Voir page suivante

Remarques :

- 1.- Les objectifs énumérés ci-dessus font apparaître l'importance particulière donnée aux exercices oraux et à la conversation. La connaissance pratique doit être acquise, donnant à l'élève le moyen de se tirer d'affaire dans des situations concrètes simples.
- 2.- Compléter un texte lacunaire, écrire sous dictée un petit texte, pouvoir raconter (Nacherzählung) permettront aux élèves de compléter leurs connaissances.
- 3.- Le programme indiqué est un programme minimum. Il reste entendu que des facilités ou des difficultés locales (équipement, classes à une ou deux années de programme, possibilités de certains groupes d'élèves) peuvent favoriser l'avancement ou justifier l'aménagement du programme proposé.

1ère année : WSD - P 1, leçons 1 à 13

2ème année : WSD - P 1, leçons 14 à 18

WSD - P 2, leçon 19

3ème année : WSD - P 2, leçons 20 à 26

WSD - P 3, à utiliser selon les possibilités des élèves

REMERQUES :

- 1) Cet enseignement doit être essentiellement oral et visuel, tout particulièrement durant les deux premiers mois.
- 2) Au fur et à mesure de l'avancement du programme et en fonction des possibilités des élèves :
 - a/ Utiliser la brochure "60 Alltagsgespräche", WSD (Payot).
 - b/ Avec la collaboration des élèves, constituer un vocabulaire de base, en classant les mots, par exemple, par centres d'intérêt. Ne pas oublier d'y faire figurer les expressions courantes.
 - c/ Entraîner la compréhension (lectures - visuels - travail au magnétophone ou au laboratoire de langues).

* * *

7.8.1 Objectifs :

- se familiariser avec l'emploi de la machine à écrire
- apprendre les règles d'utilisation des 10 doigts selon la méthode aveugle (exigence fondamentale)
- apprendre les règles les plus simples de la mise en page.

7.8.2 Moyens :

Brochure mise à disposition : "Le bon dactylographe"

Machine à écrire avec le clavier français, munie de cache-clavier ou de touches "banalisées"

Mobilier adapté.

7.8.3 Programme-cadre :

L'enseignement de la dactylographie est individualisé. Chaque élève avance à son propre rythme. Voir pages suivantes pour les étapes à parcourir.

(ces étapes ne correspondent pas aux années de programme)

Remarques générales :

- Vérifier et corriger dès le départ l'attitude devant la machine (position du corps, manière de frapper la touche, position des mains)
- Ne jamais chercher la vitesse au départ
- Ne jamais laisser un élève quitter une ligne avant qu'elle ne soit exacte
- Après l'acquisition de la position de base, il convient de n'introduire qu'une nouvelle lettre et son symétrique à la fois
- Appliquer alors l'ensemble des lettres acquises dans :
 - des exercices formels
 - des mots de vocabulaire
 - des phrases ou des textes
- Ne pas introduire des exercices complémentaires systématiquement, mais seulement au gré des besoins
- La correspondance commerciale ne doit être qu'abordée (demande de catalogue, par ex.) Ne pas prescrire une disposition particulière. Faire plutôt des recherches de disposition. Ne pas en privilégier une.
- Effectifs : Un effectif supérieur à 15 élèves ne permet pas un enseignement individualisé et un contrôle efficace.

1ère étape.

Connaissance du clavier

Etude de lettres

Vocabulaire, Anagrammes, Synonymes

Dextérité

Copie de phrases

Curriculum Vitae

Copie de conférences

2ème étape.

Français commercial

Abréviations courantes, telles que Me, Dr. ou B.I.T. / OMS

Modèles d'adresses

Mise en page

Bulletin de souscription

Convocation

Règlement de concours

Disposition

Menus

Carte de fête

Bilan

Budget

Listes de membres

Copie de vitesse

Copie de textes

Lettres simples

Copie de conférences

3ème étape.

Correspondance libre

Offre d'emploi

Facture

Relevé de comptes

Perfection dans la copie de textes

Vitesse

Disposition d'après dictée

Statuts

Correspondance

7.9 TRAVAUX MANUELS

7.9.1 Objectifs :

- exprimer de manière concrète des objets à 2 et 3 dimensions
- utiliser des matériaux divers
- apprendre le maniement correct d'un outillage varié
- comprendre, élaborer un croquis, puis un plan
- s'épanouir dans la joie de créer
- affirmer sa dextérité, dans des mouvements conscients et contrôlés.

7.9.2 Moyens :

Equipement collectif pour les TM légers

Ateliers pour les T.M. sur bois et sur fer.

7.9.3 Programme :

Le maître s'efforcera, au moyen de techniques éprouvées, de développer les qualités intellectuelles, artistiques et créatrices des élèves par :

- l'approfondissement des techniques de base
- l'initiation à quelques techniques particulières : trav. sur cuir, gravure, tournage, marqueterie, reliure
- la réalisation de travaux pouvant être exécutés en dehors des heures réservées à l'enseignement : modélisme, émail sur cuivre, macramé, batik, papier mâché, sculpture à la coche

7.9.4 Effectif : Pour l'efficacité et la surveillance du travail, cet enseignement, de 2 heures en un seul bloc, ne devrait pas être donné à des groupes dépassant 15 élèves.

Rappel des techniques principales pour le travail du bois et du métalBOIS

- Connaissance des essences principales
- Utilisation correcte et graduelle des principaux outils.
- Procédés de travail: lecture du plan et report, traçage, débitage (refendre), corroyage (dégauchir, mettre les champs à l'équerre, tirer d'épaisseur et de largeur, recaler, tracer les traits d'établissement, scier en travers des fibres, utiliser le ciseau, le bédane, la scie à chantourner, le marteau, les mèches...), assemblages, finitions.
- Techniques particulières : tournage, marqueterie.

METAL

- Connaissance des métaux usuels.
- Utilisation correcte et graduelle des principaux outils.
- Procédés de travail : lecture du plan et report, mesurer, tracer, plier, scier, débiter (cisaille et bédane), limer, poncer, polir, fraiser, river, braser, souder, emboutir, forger, tremper, décorer au poinçon, graver à l'acide, traiter les surfaces et finitions.
- Techniques particulières : galvanoplastie.

7.10. DESSIN TECHNIQUE

7.10.1. Objectifs: voir page 45. Chiffre 6.6.1.

7.10.2. Moyens: voir page 45. Chiffre 6.6.2.

CADRE DE TRAVAIL

- Rappel du connu.

Thème 1

Les projections orthogonales.

Thème 2

Les cotations. Premières notions.

Thème 3

La perspective cavalière et la perspective isométrique

Thème 4

Les sections et les coupes

Thème 5

La perspective exacte

Thème 6

Les filetages et les sections rabattues

Thème 7

Chef d'oeuvre (réalisation d'une étude complète d'un objet)

Note:

- Durant le cycle d'options, l'élève devra assimiler les thèmes 1, 2 et 3
- Les autres thèmes seront traités en fonction des possibilités des élèves
- Les bases de l'écriture technique seront enseignées, sans toutefois être l'objet d'une étude systématique.

Matériel de travail

a) Le matériel recommandé pour les élèves est le suivant :

- Plaque A3, en bois ou en plastique
- Té rectiligne
- Règle métrique de 50 cm
- Equerre, avec décrochement pour travail à l'encre
- Compas coudé
- 2 crayons, type Pentel
- "Chablons" (avec 2 plumes)
- Gomme plastique
- Papier calque.

b) Le matériel recommandé est le suivant :

- Collection d'objets en rapport avec les fiches d'un classeur
- Feuilles détachées des normes VSM (cotation, écriture)
- Feuilles polycopiées des exercices de vision dans l'espace
(tirés, par ex. de Schule...)

8.0 PROGRAMMES DES OPTIONS DU TYPE B

8.1 Principes : (Rappel)

- Les activités du type B sont proposées par les communes ou les groupements scolaires selon les possibilités locales ou des intérêts spécifiques à la région.
 - Ces activités peuvent comprendre par exemple :
 - images et son, selon programme dispensé par le CIC
 - économie, programme basé sur la brochure "L'économie, c'est votre vie" ou le classeur "Jeunesse et économie"
 - éducation à la consommation
 - cuisine garçons (voir page suivante)
 - activités manuelles, artisanales, artistiques ou sportives.
 - Les propositions d'options, ainsi que les programmes établis par les enseignants responsables, seront soumis au préalable au Département.
- Les personnes pressenties pour conduire ces options doivent être qualifiées techniquement et pédagogiquement.
- Un élève pourra s'inscrire pour un total ne dépassant pas 2 heures hebdomadaires en options du type B.

PROGRAMME D'ECONOMIE FAMILIALE (option garçons)

1. Cuisine

Les cuissons de base :

- bouillir
- cuire à la vapeur
- sauter
- rôtir-griller-faire frire
- cuire à l'étouffée
- cuire en ragoût

Applications de cette étude aussi nombreuses que possible (cuisine individuelle).

Préparation de desserts et de pâtisserie.

2. Hygiène alimentaire

- Etude des groupes d'aliments
- Les nutriments
- L'alimentation équilibrée.

3. Education du consommateur

- Le budget - les comptes de ménage
- Les achats
- Le stockage - les provisions.

